

## La Commission Régionale Environnement et Biologie Subaquatiques Pyrénées Méditerranée propose une formation FB1 (formateur PB2) en 2022-2023 sur Montpellier et sa région

### Au programme

- Encadrement Biologie de palanquée
- Préparation et présentation d'un exposé plongeur biologie niveau 1 et niveau 2
- Utilisation du matériel d'observation et de laboratoire
- Utilisation des moyens de communication
- Réglementation
- Savoir évaluer un plongeur biologie niveau 1 et un plongeur biologie niveau 2
- Organisation d'une formation PB1 ou PB2 (organisation pratique, pédagogique et administrative)

### Où ?                    **Montpellier et sa région**

- ### Pour qui ?
- ✓ Les plongeurs diplômés **PB2**
  - ✓ Les **anciens FB1** qui souhaitent devenir formateur PB2
  - ✓ Les **IFBS**

### Comment accéder à la formation ?

**Module 1 : Test d'aptitude** à poursuivre le cursus.

Ce test écrit comporte des questions de biologie et des questions techniques.

Ce module est obligatoire pour pouvoir poursuivre la formation.

**Module 2 : Stage initial** de 4 jours et **mise en pratique** sur un stage PB1 et un stage PB2.

- ### Quand ?
- ✓ La CREBS PM propose le **Module 1 : Test à Pérols le 27 aout 2022**
  - ✓ La CREBS PM propose le **Module 2 : les 3, 4, 10, 11 septembre 2022**
  - ✓ Le reste de la formation se fera au cours des stages PB1 et PB2, 2022 et 2023.

- ### Prix
- ✓ **Module 1 : 20 €**
  - ✓ **Module 2 : 70 €**

Documents à envoyer à :  
**Annie Lafourcade**  
10 rue de la roseraie  
34170 Castelnau le Lez  
06 10 28 88 10  
annielafourcade@gmail.com



**L'assiduité à la totalité des plongées et des cours est obligatoire pour obtenir le diplôme.**

## Fiche d'inscription

### Formation FB1 (formateur PB2) 2022-2023

**Attention** : La réussite au test de connaissances (Module 1) est obligatoire pour accéder au Module 2 (Stage Initial et Mise en application)

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Tel portable :

Email :

Niveau de plongée :

Club FFESSM et N° du club:

N° de licence FFESSM :

#### Je joins :

- Un chèque de 20 € d'acompte à l'ordre FFESSM 34, (Module 1)
- Un chèque de 70 € d'acompte à l'ordre FFESSM 34, (Module 2)
- La copie de mon certificat médical valable jusqu'au 30 septembre 2022 (Minimum)
- La copie de mon attestation de licence 2022
- La copie de ma carte de niveau technique FFESSM (Niveau 2 minimum)
- La copie de ma carte de PB2

→ Accepte que mes coordonnées personnelles soient diffusées auprès des participants et enseignants dans le cadre du stage formateur biologie niv1 – 2022-2023 et ce durant toute la durée du stage :  **OUI**  **NON**

→ Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'accepte que les captations d'images où j'apparais puisse être utilisées et diffusées par la Commission Environnement et Bio Subaquatiques dans le cadre du stage formateur biologie niv1 – 2022-2023 et ce durant toute la durée du stage :  **OUI**  **NON**

Date : .....

Signature\* :

\*précédée de la mention « Lu et approuvé »